

RCS : LIMOGES Code greffe : 8701

Documents comptables

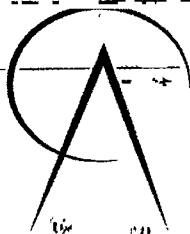
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

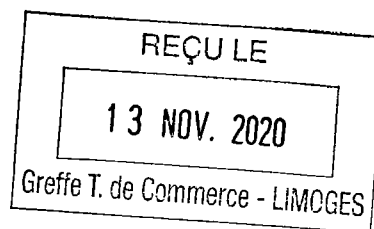
Numéro de gestion : 2018 B 00414 Numéro SIREN : 840 699 458 Nom ou dénomination : 626 IMMO
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2020 sous le numéro de dépôt 5451



ORBEON AVOCATS
Le conseil créateur de confiance

Raphaël Boisbourdin
Avocat associé
Master 2 DROIT FISCAL
Master 2 DROIT DES AFFAIRES
Diplôme Juriste conseil en entreprise



**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE LIMOGES**

**Réf. : RB/PB
626 IMMO
Objet. :
Dépôt de comptes annuels**

**Limoges,
Le 13 novembre 2020**

Monsieur le Greffier,

Ci-joint le dépôt des comptes de la Société 626 IMMO, arrêtés au 30 juin 2020.

Vous trouverez à ce titre les documents suivants :

- Rapport du Commissaire aux comptes
- Affectation de résultat

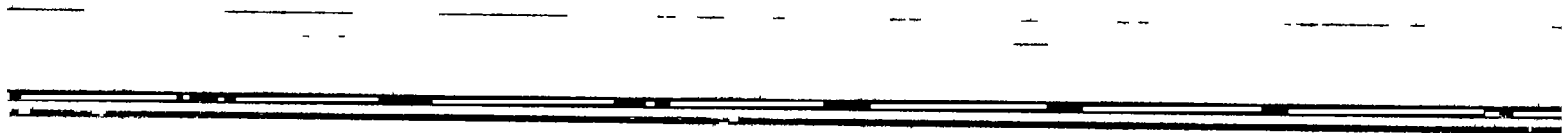
accompagnés d'un chèque de 45.73 € établi à l'ordre de votre Greffe.

Vous souhaitant une bonne réception du tout, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me transmettre un récépissé de dépôt, ainsi qu'une facture acquittée correspondant au règlement joint.

Vous remerciant par avance de vos diligences, je vous prie de me croire,

Votre Bien Dévoué.


Raphaël BOISBOURDIN



Bilan

	Bruit	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	250 001	50 000	200 001	225 001
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	1 792 105		1 792 105	1 749 500
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 042 106	50 000	1 992 106	1 974 501
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	297 046		297 046	275 283
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	488		488	601
Autres créances	1 716		1 716	6 000
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	138 876		138 876	106 153
Charges constatées d'avance	1 659		1 659	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	439 785		439 785	388 036
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 481 891	50 000	2 431 891	2 362 537

Bilan

	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	205 714	154 497
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	673 282	251 217
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	933 996	480 714
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	1 153 743	1 472 041
<i>Découverts et concours bancaires</i>	47	42
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 153 790	1 472 083
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	42 096	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 928	3 600
<i>Personnel</i>	3 005	
<i>Organismes sociaux</i>	2 518	
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	76 598	79 815
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	59 766	49 831
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	6 688	3 494
Dettes fiscales et sociales	148 574	133 140
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	150 506	293 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 497 896	1 901 823
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 431 891	2 362 537

Compte de résultat

	30/06/2020	30/06/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	430 451	283 352
Chiffre d'affaires net	430 451	283 352
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 070	
Autres produits	249 644	106 427
Total I	681 165	389 779
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	32 432	8 597
Impôts, taxes et versements assimilés	10 933	3 494
Salaires et traitements	16 393	
Charges sociales	6 527	
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	25 000	12 500
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	79 285	24 991
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	589 879	365 188
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	274 908	
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	274 908	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	13 180	8 143
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	13 180	8 143
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	261 728	-8 143
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	851 607	357 045



Compte de résultat (suite)

	30/06/2020	30/06/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 661	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	4 661	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	4 661	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	182 986	105 828
Total des produits (I+III+V+VII)	900 735	389 779
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	287 453	138 562
BENEFICE OU PERTE	673 282	251 217
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	15 945	3 993
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	4 661	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 626 IMMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 2 431 891 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 673 282 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : Non amortissable

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

.Crise sanitaire Covid-19

a. Impact de la crise sanitaire sur les comptes clos

Les comptes annuels clos le 30 juin 2020 intègrent l'impact de l'épidémie liée au COVID-19, lesquels sont les suivants :

- Report d'échéances d'emprunts

b. Conclusion

A ce jour, l'entreprise estime que la continuité de son exploitation n'est pas remise en cause.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles	250 001 250 001			250 001 250 001
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières	1 749 500 1 749 500	42 605 42 605		1 792 105 1 792 105
ACTIF IMMOBILISE	1 999 501	42 605		2 042 106

Immobilisations incorporelles

Le droit d'exploiter la marque JB ainsi que le droit d'utilisation des marques Chantal B et Collections maisons bois (CMB) sont amortis sur une période de 10 ans.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenu	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ELEMENTERRE 87110 BOSMIE-L'AIGUILLE	10 000		60,00	
SAS LA LIMOUSINE DE CONSTRUCTIONS 87280 LIMOGES	200 000	1 583 628	99,96	442 332
SAS LA LIMOUSINE DE TRANSACTIONS 87280 LIMOGES	5 000		70,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SCI KODA 87280 LIMOGES	2 000		10,00	
SCI APOLYME 87110 BOSMIE-L'AIGUILLE	1 000		10,00	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Netto	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 759 000	1 759 000			274 908
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	300	300			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 000	25 000		50 000
Immobilisations incorporelles	25 000	25 000		50 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	25 000	25 000		50 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 300 909 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	297 046	297 046	
Autres	2 204	2 204	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 659	1 659	
Total	300 909	300 909	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	146 941
Total	146 941



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 Euro décomposé en 50 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 Euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 497 896 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	47	47		
- à plus de 1 an à l'origine	1 153 743	271 306	839 583	42 853
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 928	2 928		
Dettes fiscales et sociales	148 574	148 574		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	192 602	192 602		
Produits constatés d'avance				
Total	1 497 896	615 459	839 583	42 853
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	317 909			
(**) Dont envers les associés	40 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 40 000 Euro.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 815
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	2 210
Intérêts courus à payer	47
Dettes provis. pr congés à payer	1 314
Charges sociales - charges à payer	709
Etat - autres charges à payer	6 388
Divers - charges à payer	508
Total	12 990

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance.	1 659		
Total	1 659		



Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	430 451		430 451
TOTAL	430 451		430 451

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2019, la société SAS 626 IMMO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 626 IMMO. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

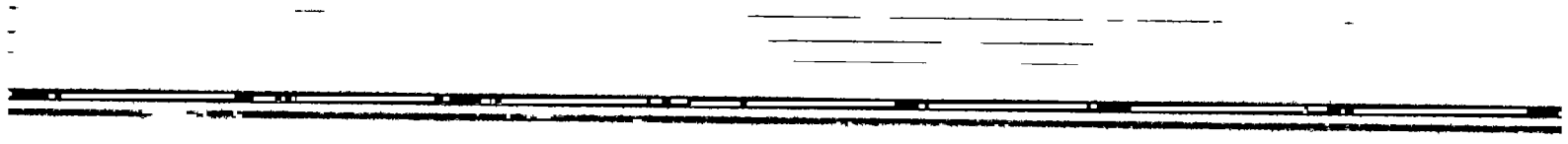
Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
<i>Nantissement des titres La Limousine Constructions à hauteur de 100% de l'emprunt Banque Tameaud</i>	580 000
<i>Nantissement des titres La Limousine Constructions à hauteur de 100% de l'emprunt Crédit Agricole</i>	870 000
<i>Aval consenti à La Limousine Constructions</i>	200 000
Avals et cautions	1 650 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	44 468
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 694 468
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	1 650 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Autres informations**Engagements reçus**

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Caution BPI France à hauteur de 40% de l'emprunt Banque Tameaud</i>	232 000
<i>Caution Crédit Agricole à hauteur de 40% de l'emprunt Crédit Agricole</i>	348 000
Avals et cautions	580 000
Autres engagements reçus	
Total	580 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	





KPMG S.A.
Limousin Vienne
Parc d'activités Romanet
25, rue Hubert Curien
CS 63 814
87038 Limoges Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42
Site internet : www.kpmg.fr

SAS 626 IMMO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

SAS 626 IMMO

Zone Industrielle Nord Les Cruzettes - 2 rue Guy Môquet - 87280 Limoges

Ce rapport contient 21 pages

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance,
inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92006 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

1 1



KPMG S.A.
Limousin Vienne
Parc d'activités Romanet
25, rue Hubert Curien
CS 63 814
87038 Limoges Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42
Site Internet : www.kpmg.fr

SAS 626 IMMO.

Siège social : Zone Industrielle Nord Les Crouzettes - 2 rue Guy Môquet - 87280 Limoges

Capital social : € 50 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 626 IMMO relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par la présidente le 13 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorat et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Ego
2 avenue Gambetta
92086 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 487 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.G.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance les informations suivantes : au cours de l'exercice, votre société a pris une participation de plus de la moitié dans les sociétés SAS ELEMENTERRE et SAS LA LIMOUSINE DE TRANSACTIONS.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



SAS 626 IMMO
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
5 novembre 2020

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Limoges, le 5 novembre 2020

KPMG S.A.
Département de KPMG S.A.

Elisabeth Leflaive

626 IMMO

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 50 000 euros
Siège social : 2 rue Guy Mocquet
ZI Nord les Crouzettes
87280 LIMOGES
840 699 458 RCS LIMOGES

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 12/11/2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE
30 JUIN 2020

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 673.282,07 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	673.282,07 euros
------------------------	------------------

AFFECTATION

Aux autres réserves	373.282,07 euros
---------------------	------------------

DIVIDENDES

A titre de dividendes	300.000,00 euros
-----------------------	------------------

Total	673.282,07 euros	673.282,07 euros
--------------	-------------------------	-------------------------

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire est donc de 6.000 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

CA

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des deux premiers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
30 juin 2020	200.000 euros			
31 décembre 2018	60.000 euros			

Pour copie certifiée conforme

Le Président



